



**BLOC**  
**QUÉBÉCOIS**

# **PROPOSITION PRINCIPALE**

**VERSION ADOPTÉE SUITE  
AU CONGRÈS NATIONAL  
D'AVRIL 2003**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Le Québec du 21e siècle</b> .....	<b>9</b>
<b>A. La souveraineté du peuple québécois</b> .....	<b>11</b>
A.1 Vers la souveraineté du Québec .....	11
A.2 Les fausses pistes .....	11
A.3 Le déclin de la capacité démocratique du Québec.....	13
A.4 Les grands débats contemporains .....	13
A.5 L'érosion de la démocratie .....	14
<b>B. Envisager l'avenir autrement</b> .....	<b>15</b>
B.1 Le contrôle de nos ressources financières .....	15
B.2 Le choix de nos partenaires .....	15
B.3 La démocratie .....	15
B.4 La citoyenneté québécoise.....	15
B.5 Un meilleur pays.....	16
<b>C. La population et le territoire</b> .....	<b>17</b>
C.1 Le déclin démographique .....	17
C.2 Le déclin démographique des régions .....	17
C.3 La solidarité interrégionale .....	17
C.4 Les relations avec les nations autochtones.....	19
C.5 L'immigration .....	20
<b>D. Le développement durable de la société québécoise</b> .....	<b>21</b>
D.1 Une définition .....	21
D.2 Le développement économique durable .....	21
D.3 L'éducation .....	21
D.4 Bourses d'études .....	22
D.5 La sécurité .....	22
D.6 La santé .....	23
D.7 Un système de santé québécois.....	24
D.8 Le contrôle des coûts de la santé : la prévention .....	24
D.9 Le déséquilibre fiscal.....	25
D.10 La qualité du travail et la sécurité d'emploi .....	25
D.11 Un environnement sain .....	25
D.12 Les changements climatiques et le développement économique du Québec.....	26
D.13 La ratification du Protocole de Kyoto .....	26
D.14 La mise en œuvre du Protocole de Kyoto .....	28
D.15 L'éthique et l'intégrité dans la gestion des affaires publiques .....	28
<b>E. Une mondialisation mal engagée</b> .....	<b>30</b>
<b>F. Les relations internationales</b> .....	<b>33</b>
F.1 Diversité linguistique .....	34
F.2 Les interventions militaires .....	34
F.3 La monnaie.....	34
<b>G. Les priorités du Bloc Québécois</b> .....	<b>36</b>



# Aux membres du Bloc Québécois,

Le Congrès national tenu en avril 2003 a permis de bonifier la proposition principale soumise aux membres. Elle devient donc le document contenant les orientations politiques du Bloc Québécois.

Il me fait plaisir de vous la transmettre dans sa forme finale: elle est le fruit de vos discussions et cogitations.

On y retrouve donc l'essentiel des valeurs véhiculées par le Bloc Québécois, suite aux consensus qui se sont dégagés lors de nos délibérations.

C'est donc notre base de réflexion. Comme la vie politique est en constante évolution, nous devons rester actifs et éveillés aux débats en y prenant une part active. Le projet souverainiste est au coeur de nos préoccupations pour un Québec du 21<sup>ème</sup> siècle.

Bonne lecture.



**Hélène Alarie**

Vice-présidente



# INTRODUCTION

Le Bloc Québécois est un parti politique entièrement voué à la promotion de la souveraineté et à la défense des intérêts du Québec. Sa présence sur tout le territoire québécois, alliée à son travail à la Chambre des communes à Ottawa, lui offrent une perspective unique sur le développement du Québec par rapport au Canada et au monde. Cela permet de mesurer le chemin parcouru, mais aussi les défis auxquels les Québécoises et les Québécois seront confrontés au cours des prochaines années.

Au cours du congrès de 2000, le Bloc Québécois adoptait un document intitulé *Les orientations du Bloc Québécois* qui a permis d'intégrer au projet souverainiste les nouvelles réalités de la citoyenneté québécoise, de la mondialisation et du développement social et économique. Depuis, certaines questions comme la mondialisation ou la citoyenneté se sont précisées, tandis que certains enjeux, comme le déclin démographique, le déséquilibre fiscal ou les changements climatiques, ont pris une importance de plus en plus grande, posant à la société québécoise des défis nouveaux.

Pour répondre à ces défis, les Québécoises et les Québécois devront prendre des décisions déterminantes pour leur avenir collectif et individuel. Or, il nous apparaît de plus en plus évident que, dans le cadre fédéral canadien, les Québécoises et les Québécois perdent peu à peu leur capacité à mettre en œuvre les décisions qu'ils prennent collectivement. Cela a pour conséquence d'affaiblir la démocratie québécoise.

Les grandes réussites québécoises des trente dernières années n'ont été possibles que parce que les Québécoises et les Québécois avaient la capacité de concrétiser leurs décisions collectives. Or, cette capacité, qui est l'essence de la démocratie, est de plus en plus réduite. Les acquis québécois en santé, en éducation et dans une foule de domaines sont mis en péril sans que la population n'ait la possibilité d'inverser le cours des choses.

À cet égard, le problème du déséquilibre fiscal nous apparaît comme la menace la plus impérieuse à l'encontre de la capacité de l'État québécois de répondre aux besoins et aux désirs de sa population. Aucune raison ne peut justifier la volonté manifeste du gouvernement fédéral d'utiliser les impôts des Québécoises et des Québécois pour envahir les champs de compétence du Québec.



# LE QUÉBEC DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE

## Succès et défis

Le Québec a beaucoup changé au cours des dernières décennies. Lorsque nous comparons le Québec au Canada ou à d'autres pays du monde, certains succès nous sautent aux yeux. En termes de croissance, de partage de la richesse, de sécurité ou d'environnement, le sort des Québécoises et des Québécois est enviable. Certaines difficultés apparaissent également, notamment la faible croissance démographique et, dans certaines régions, un déclin démographique alarmant.

**« L'un des défis les plus importants des Québécoises et des Québécois pour les prochaines années consistera à infléchir la tendance démographique actuelle »**

**« Il faudra dorénavant appliquer le principe de solidarité non plus seulement entre les individus, mais également entre les diverses régions du Québec »**

## La croissance de la richesse et la population

Au cours des dix dernières années, contrairement à une idée véhiculée, les Québécoises et les Québécois se sont davantage enrichis que quiconque au Canada<sup>1</sup>. Cependant, la faible croissance démographique fait en sorte d'amoindrir la croissance de la richesse globale du Québec, lorsque comparée au reste de l'Amérique du Nord. L'un des défis les plus importants des Québécoises et des Québécois pour les prochaines années consistera à infléchir la tendance démographique actuelle, particulièrement dans certaines régions éloignées des grands centres.

## Le principe de solidarité territoriale

Le Québec est la société où la richesse est la mieux partagée en Amérique du Nord<sup>2</sup>. Cela a été rendu possible par un ensemble de mécanismes de partage de la richesse dont l'État aura été un des moteurs<sup>3</sup>. Mais si la richesse a été partagée entre les individus, certaines régions en ont davantage bénéficié que d'autres. Il faudra dorénavant appliquer le principe de solidarité non plus seulement entre les individus, mais également entre les diverses régions du Québec.

## Le développement durable de la société

Le Québec est un endroit qui offre une bonne qualité de vie. Plusieurs facteurs contribuent grandement à cette qualité de vie: un niveau de vie élevé, une population éduquée, un environnement encore largement préservé et une société peu violente où la sécurité physique est protégée. Mais rien de tout cela n'est acquis. La tendance en Amérique du Nord ne va pas vers une meilleure protection de l'environnement, la répression prend souvent le pas sur la réhabilitation, l'éducation devient moins accessible tandis que la richesse a tendance à se concentrer entre les mains du plus

<sup>1</sup> Tiré de « Regard sur la compétitivité de l'économie québécoise », Institut de la statistique du Québec, août 2001. De 1991 à 2000, le revenu par habitant a crû de 33% au Québec, tandis qu'au Canada il augmentait de 18%. L'augmentation moyenne des pays de l'OCDE fut de 16%.

<sup>2</sup> Tiré de : Étude spéciale A19935, Inégalités de revenu en Amérique du Nord : le 49e parallèle a-t-il encore de l'importance ?, l'Observateur économique canadien, août 2000.

<sup>3</sup> Cela dit, si la pauvreté a beaucoup reculé, elle n'a pas été éradiquée au Québec. Des progrès importants restent à faire.

**« Dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation et l'économie, les choix doivent être guidés par une vision de développement durable de la société »**

**« Il est plus profitable, économiquement, de préserver l'environnement que de le dégrader »**

**« Le bien commun doit absolument primer sur les intérêts particuliers »**

**« L'État québécois, n'est pas présent aux tables de négociations où tout se joue »**

petit nombre. S'ils veulent préserver et accroître leur qualité de vie, les Québécoises et les Québécois doivent éviter de prendre des décisions qui peuvent paraître profitables à court terme, mais se révéler parfois très coûteuses à moyen et à long terme. Dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation et l'économie, les choix doivent être guidés par une vision de développement durable de la société.

### **Le développement économique durable**

Le Québec offre quelques exemples de développement économique durable où la préservation de l'environnement aura permis une meilleure croissance économique, comme le choix de l'hydroélectricité plutôt que du nucléaire ou des hydrocarbures. Le temps où la préservation de l'environnement et le développement économique entraient en contradiction est révolu. Il est dorénavant plus profitable, économiquement, de préserver l'environnement que de le dégrader. Les coûts énormes en matière de santé, les catastrophes écologiques, l'épuisement des ressources, la contamination de l'eau potable sont des phénomènes qui génèrent des coûts largement supérieurs aux bénéfices à court terme engendrés par des pratiques industrielles non durables. Le Québec doit faire le choix d'un développement économique d'autant plus avantageux qu'il sera durable.

### **Une intégration économique en évolution**

Dans une perspective de développement économique durable, le Bloc Québécois est favorable à l'ouverture des marchés et à certaines formes de protection des investissements privés. Mais pas à n'importe quel prix. Le bien commun (programmes sociaux, culture, environnement) doit absolument primer sur les intérêts particuliers. Par ailleurs, si le Canada échoue à faire respecter les règles du jeu, comme c'est le cas pour le bois d'œuvre et le lait, l'intégration économique devient un marché de dupes pour beaucoup.

Le Québec devra également réfléchir sérieusement à l'idée d'abandonner le dollar canadien et une zone monétaire qui ne correspond plus à la zone économique dont dépend désormais la moitié de ses emplois. L'intégration économique n'est pas une œuvre achevée, elle est en constante évolution et nous devons nous y adapter. Beaucoup y ont gagné, mais la société doit également se préoccuper de celles et de ceux qui n'y ont pas trouvé leur compte.

### **Une mondialisation sans le Québec**

La mondialisation affecte la vie quotidienne des Québécoises et des Québécois. Pourtant, ils n'ont pas d'emprise sur la direction que ce phénomène prend, car leur seul outil collectif, l'État québécois, n'est pas présent aux tables de négociations où tout se joue entre les 190 pays qui ont fait le choix de la souveraineté.

# A LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE QUÉBÉCOIS

**1** L'existence du Bloc Québécois repose sur le principe fondamental que les Québécoises et Québécois forment une nation.

**« Le Bloc Québécois fait la promotion de la souveraineté du Québec pour que les Québécoises et les Québécois décident collectivement de se donner un pays reconnu par la communauté internationale »**

**2** Le Bloc Québécois fait la promotion de la souveraineté du Québec pour que les Québécoises et les Québécois décident collectivement de se donner un pays reconnu par la communauté internationale, libre d'entretenir les relations de son choix avec les autres nations et de partager ses compétences, de décider des lois qui encadrent la vie de ses citoyens, de la nature de leurs impôts et de l'utilisation qui en est faite sur un territoire où leur culture et leur langue pourront s'épanouir dans une société ouverte et démocratique.

**3** Les intérêts du Québec que le Bloc Québécois défend à Ottawa, ce sont les intérêts des Québécoises et des Québécois qui envoient chaque année des milliards de dollars en impôts et en taxes à Ottawa, qui doivent vivre selon des lois et des normes édictées par Ottawa et qui sont liés par de nombreux traités internationaux signés en leur nom par le gouvernement du Canada.

**4** Le référendum de 1992 ayant marqué nettement le refus du peuple québécois d'adhérer à la Loi constitutionnelle de 1982 et aux conditions offertes alors par le reste du Canada et celui de 1995 n'ayant pas dégagé de majorité pour l'accession à la souveraineté, la question nationale n'est toujours pas réglée. Il est cependant légitime d'affirmer que le peuple du Québec refuse l'ordre constitutionnel qui nous est imposé (le statu quo) aussi bien que toute tentative de le modifier dans le sens d'une plus grande centralisation à Ottawa.

## A.1 Vers la souveraineté du Québec

**« Au référendum de 1995, le projet de faire du Québec un État souverain a recueilli près de 50% des suffrages. Depuis lors, le mouvement souverainiste n'a eu de cesse de réfléchir et d'actualiser son option »**

**5** Au référendum de 1995, le projet de faire du Québec un État souverain a recueilli près de 50% des suffrages. Depuis lors, le mouvement souverainiste n'a eu de cesse de réfléchir et d'actualiser son option. Il doit continuer de proposer un projet renouvelé pour amener une majorité de la population québécoise à participer à des démarches concrètes pour se donner un pays.

## A.2 Les fausses pistes

**6** Certains se disent fatigués des débats sur le fédéralisme canadien et la souveraineté du Québec, mais il faut continuer. Une position commode consiste alors à promettre à la population de ne plus en parler. Dissimuler un problème sous le couvert d'un moratoire peut paraître séduisant, mais il ne suffit pas de se taire pour qu'un problème fondamental disparaisse. Les partisans de la souveraineté, incluant le Bloc

Québécois, doivent s'unir sur la question d'identité nationale. Ils doivent faire éclater au grand jour les coûts du fédéralisme.

**« D'autres persistent à faire miroiter aux Québécoises et aux Québécois la possibilité que le Québec trouve sa place à la faveur d'une réforme du fédéralisme canadien. Cette position est tout à fait irresponsable »**

**7** D'autres persistent à faire miroiter aux Québécoises et aux Québécois la possibilité que le Québec trouve sa place à la faveur d'une réforme du fédéralisme canadien. Cette position est tout à fait irresponsable. Le gouvernement du Canada ainsi que l'ensemble des provinces ont rejeté l'hypothèse d'une telle réforme. Les Canadiens n'en veulent pas. Les tenants du fédéralisme canadien devraient avoir le courage de proposer la seule voie réaliste à l'intérieur du cadre fédéral canadien, soit le fédéralisme centralisateur et uniforme tel qu'il se pratique actuellement. La population québécoise décidera si cela lui convient.

**8** Le gouvernement du Canada fait fi des positions du Québec déjà défendues par l'Assemblée nationale. L'entente de l'union sociale, le déséquilibre fiscal, le durcissement de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, la *Loi sur la clarté référendaire*, les *Bourses du millénaire*, le refus d'Ottawa de négocier avec le Québec la mise en place d'un généreux programme de congés parentaux, le mépris du gouvernement fédéral à l'égard des délégations du Québec à l'étranger en sont autant d'exemples probants.

**9** Alors que certaines Québécoises et certains Québécois pensent être démocratiquement bien représentés par le Parlement canadien, leurs pouvoirs sont diminués constamment au profit du gouvernement fédéral qui les ignore de plus en plus lorsque vient le temps de prendre des décisions importantes, notamment en matière d'affaires étrangères. De plus, la Cour suprême, dont tous les juges sont nommés par le premier ministre canadien, vient souvent limiter sensiblement la portée des lois adoptées. C'est pourquoi nous prônons la souveraineté du Québec pour que l'Assemblée nationale devienne la seule institution qui représente les Québécoises et les Québécois.

**« Notre lien constitutionnel avec le Canada nous empêche de mettre sur pied des programmes adaptés à notre société »**

**10** La construction de la nation canadienne continue de comporter pour le Québec des exemples concrets et nombreux d'incidences préjudiciables à sa vie quotidienne. Qu'il suffise de mentionner le *Cadre pour la politique agricole au XXI<sup>e</sup> siècle*, le dossier des frais de scolarité et le montant des prêts et bourses, la qualité des soins de santé ou l'accessibilité aux congés parentaux. Notre lien constitutionnel avec le Canada nous empêche de mettre sur pied des programmes adaptés à notre société.

**« L'Assemblée nationale continue de perdre de plus en plus de pouvoirs au profit d'Ottawa et les consensus québécois continueront d'être ignorés »**

**11** Ce choc des valeurs sera amplifié avec la progression des visées centralisatrices du pouvoir fédéral au Canada. S'appuyant sur l'*Entente sur l'union sociale*, et faisant face aux pressions croissantes de la mondialisation, Ottawa s'ingère de plus en plus dans les champs de compétence du Québec. L'Assemblée nationale continue de perdre de plus en plus de pouvoirs au profit d'Ottawa et les consensus québécois continueront d'être ignorés.

**12** Selon l'*establishment* canadien, la question nationale est réglée. Or, rien n'a été réglé. Bien au contraire. Les raisons qui ont poussé 49,4% des Québécoises et des Québécois à voter « oui » en 1995 sont toujours présentes et se sont même amplifiées.

**« Le déclin démographique réduira inexorablement le poids politique du Québec, au sein du Canada »**

### **A.3 Le déclin de la capacité démocratique du Québec**

**13** Depuis 1995, les citoyennes et les citoyens québécois perdent peu à peu leur capacité de faire des choix collectifs au sein du cadre fédéral canadien. Le déséquilibre fiscal est la manifestation d'une importante perte de pouvoir financier. Un nombre important de lois adoptées par la Chambre des communes réduit un peu plus chaque année l'autonomie juridique des Québécoises et des Québécois. Et l'importance grandissante du nombre et de l'étendue des accords internationaux privent les Québécoises et les Québécois de leur capacité de faire des choix en matière de santé, d'environnement, de politique sociale, culturelle et de commerce. Enfin, le déclin démographique réduira inexorablement le poids politique du Québec, et en particulier de ses régions<sup>4</sup>, au sein du Canada.

### **A.4 Les grands débats contemporains**

**14** Plusieurs grands débats animent la communauté internationale : le terrorisme, les glissements vers la sécurité et la défense, les bouleversements environnementaux et, au premier chef, les changements climatiques, la mondialisation et la pauvreté grandissante d'une grande partie de la population.

**« Les Québécoises et les Québécois se démarquent des Canadiennes et des Canadiens, mais ne peuvent ni agir, ni s'exprimer pleinement sur la scène internationale »**

**15** Dans ces grands débats, les Québécoises et les Québécois se démarquent des Canadiennes et des Canadiens, mais ne peuvent ni agir, ni s'exprimer pleinement sur la scène internationale. Les décisions qui seront prises pour elles et pour eux par le gouvernement du Canada sur la scène internationale auront des impacts sur leur vie quotidienne.

**16** Les Québécoises et les Québécois ont changé, eux aussi. Ils sont plus riches, mieux éduqués et plus en santé qu'auparavant. Malgré les limites imposées par le cadre fédéral, ils contrôlent davantage leurs leviers économiques, culturels, scientifiques et sociaux. La langue française, toujours vulnérable aux pressions venues d'un environnement continental massivement anglophone, a néanmoins pris sa place, prédominante, dans la vie publique commune.

**17** Tout en étant partie prenante des débats internationaux, les grands sujets qui préoccupent les Québécoises et les Québécois concernent le rôle de l'État, les services publics de santé et d'éducation, le déclin démographique, les relations avec les nations autochtones, l'environnement, la conciliation entre la vie familiale et le travail ainsi que la sécurité.

---

<sup>4</sup> Le poids politique (en terme de sièges) de la Gaspésie est, par exemple, cinq fois plus important au sein de l'Assemblée nationale qu'au sein de la Chambre des communes et ce poids politique se réduit régulièrement.

**18** Ces débats, les Québécoises et les Québécois les font, collectivement, à partir de leur réalité, de leurs valeurs et de leurs intérêts. Par le jeu démocratique, les citoyennes et les citoyens font des choix qui aboutissent à l'Assemblée nationale. Lorsque ces choix sont suffisamment consensuels, les députées et députés de l'Assemblée nationale sont unanimes. Pourtant, même avec cette unanimité, les Québécoises et les Québécois se font régulièrement dire « non » par le gouvernement du Canada<sup>5</sup>.

#### **A.5 L'érosion de la démocratie**

**« Le travail quotidien du Bloc Québécois à Ottawa consiste maintenant à dénoncer cette érosion continue de la capacité des Québécoises et des Québécois à mettre en œuvre leurs choix démocratiques »**

**19** Le travail quotidien du Bloc Québécois à Ottawa consiste maintenant à dénoncer cette érosion continue de la capacité des Québécoises et des Québécois à mettre en œuvre leurs choix démocratiques. Le statu quo n'existe pas au sein du cadre fédéral canadien. Actuellement, le poids de l'ensemble canadien augmente tandis que le poids du Québec diminue. La seule institution qui permet aux Québécoises et aux Québécois de prendre des décisions collectives, soit l'Assemblée nationale, perd peu à peu du terrain. La question nationale est devenue, pour les Québécoises et les Québécois, ni plus ni moins qu'une question de démocratie.

---

<sup>5</sup> Dans les cas du déséquilibre fiscal, des congés parentaux ou des jeunes contrevenants, par exemple.

## **B** ENVISAGER L'AVENIR AUTREMENT

*« La souveraineté permettra aux Québécoises et aux Québécois de décider eux-mêmes de l'utilisation qui est faite de leurs impôts, selon leurs valeurs, leurs intérêts et leurs besoins propres »*

*« La souveraineté permettra aux Québécoises et aux Québécois de choisir leurs partenaires pour défendre et promouvoir les valeurs et les intérêts du Québec sur la scène internationale »*

*« La citoyenneté québécoise est une réalité qu'on ne peut contourner. Elle existe bel et bien »*

### **B.1 Le contrôle de nos ressources financières**

**20** Actuellement, la moitié des ressources financières des Québécoises et des Québécois est dirigée vers Ottawa qui détermine les priorités puis les impose au Québec. La souveraineté permettra aux Québécoises et aux Québécois de décider eux-mêmes de l'utilisation qui est faite de leurs impôts, selon leurs valeurs, leurs intérêts et leurs besoins propres, ce qui aurait pour effet la disparition du déséquilibre fiscal. Elle permettra de récupérer les milliards de dollars que nous coûte le dédoublement de l'appareil gouvernemental.

### **B.2 Le choix de nos partenaires**

**21** Depuis l'ouverture des marchés nord-américains, l'économie du Québec, de plus en plus orientée vers le sud, a connu un essor remarquable. Alors que l'économie québécoise file plein sud, le Québec ne peut négocier directement avec les États-Unis ou le Mexique et les autres pays de l'Amérique latine. Il en va de même pour nos relations avec les autres pays, notamment avec les États membres de la francophonie mondiale.

**22** La mondialisation préoccupe de plus en plus les Québécoises et les Québécois. Pourtant, le Québec doit négocier avec Ottawa ou les provinces à chaque instant, plutôt que de discuter au sein des forums internationaux avec les pays européens, les États-Unis, la Chine ou le Brésil. La souveraineté permettra aux Québécoises et aux Québécois de choisir leurs partenaires pour défendre et promouvoir les valeurs et les intérêts du Québec sur la scène internationale.

### **B.3 La démocratie**

**23** La souveraineté du Québec sera une remarquable avancée démocratique parce qu'elle permettra aux Québécoises et aux Québécois de mettre leurs choix en œuvre en ce qui concerne leurs lois et leurs impôts. Ensuite, parce que la présence du Québec au sein des forums internationaux lui permettra de se prononcer sur les grands enjeux planétaires, et de faire la promotion de ses intérêts et de ses valeurs comme les autres pays qui ont accédé à la souveraineté. Les ressources de l'État proviennent des impôts et taxes payés par les contribuables. Ces ressources ne sont pas illimitées et il incombe aux citoyennes et aux citoyens de faire des choix, démocratiquement tout en inscrivant un apport important à la communauté internationale.

### **B.4 La citoyenneté québécoise**

**24** La citoyenneté québécoise est une réalité qu'on ne peut contourner. Elle existe bel et bien. Nous avons au Québec une société originale en Amérique du Nord par sa langue

<sup>5</sup> Dans les cas du déséquilibre fiscal, des congés parentaux ou des jeunes contrevenants, par exemple.

et sa culture, par ses institutions, par ses façons d'interagir avec le reste de l'Amérique, par sa façon de concevoir son avenir. Les citoyennes et citoyens du Québec forment une nation, une nation dont l'identité se situe au carrefour d'influences diverses.

**« Ainsi les Québécoises et les Québécois de toutes origines ont participé et continuent de participer à la poursuite de notre projet commun de société »**

**25** Affirmer que nous partageons une citoyenneté québécoise fondée sur la notion d'une communauté politique commune est tout à fait compatible avec l'expression du pluralisme et des appartenances multiples. Comme dans toute société dynamique, cette citoyenneté est en constante évolution. Elle n'est jamais définie une fois pour toutes. Ce sont tous les citoyens et les citoyennes qui modifient le visage de la société québécoise en s'appropriant ses caractéristiques et en y ajoutant leurs propres bagages culturels, leurs combats et leurs convictions. De ce fait, la diversité est une dimension constitutive de la société québécoise et non pas un simple apport. Nous contribuons de la sorte à élargir notre histoire commune. Ainsi les Québécoises et les Québécois de toutes origines ont participé et continuent de participer à la poursuite de notre projet commun de société.

**26** Pour le Bloc Québécois, les principes fondamentaux de la citoyenneté québécoise doivent reposer sur ces éléments :

- le renouveau constant de la démocratie québécoise;
- le partage d'une langue publique commune, le français;
- la laïcité de l'État et des institutions;
- la diversité ethnoculturelle comme une dimension constitutive; de la société québécoise et non pas comme un simple apport;
- le reflet de la diversité dans les institutions.

### **B.5 Un meilleur pays**

**« Il est possible d'envisager l'avenir autrement. Actuellement, 190 pays ont choisi la souveraineté et ont été reconnus par la communauté internationale »**

**27** Il est possible d'envisager l'avenir autrement. Actuellement, 190 pays ont choisi la souveraineté et ont été reconnus par la communauté internationale. Le Bloc Québécois considère qu'aucun pays ne peut mieux répondre aux aspirations des Québécoises et des Québécois que le pays du Québec.

# C LA POPULATION ET LE TERRITOIRE

**« Toute politique québécoise qui permet aux femmes et aux hommes de prendre la décision de fonder une famille et qui leur facilite la vie doit donc être soutenue »**

## C.1 Le déclin démographique

**28** L'évolution démographique s'est modifiée du tout au tout : le taux de natalité a diminué substantiellement, la répartition des âges se modifie avec le vieillissement de la population et le renouvellement de la population se fait en grande partie par l'apport de l'immigration. Cela pose des défis importants au Québec comme dans la majeure partie des pays occidentaux. Comment faciliter la décision de fonder une famille? Quel rôle social doivent jouer les personnes plus âgées? Comment arrimer l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants à la société québécoise? Toute politique québécoise qui permet aux femmes et aux hommes de prendre la décision de fonder une famille et qui leur facilite la vie doit donc être soutenue par le Bloc Québécois.

**29** En ce domaine, le gouvernement fédéral va à l'encontre des efforts du Québec. Le programme canadien des congés parentaux est lié à la *Loi sur l'assurance-emploi*, ce qui est absurde, puisqu'un congé parental n'a rien à voir avec la perte d'un emploi. Le programme fédéral exclut des milliers de personnes, et notamment les travailleuses et les travailleurs autonomes. Ceux qui peuvent s'en prévaloir voient leur revenu diminuer de moitié. Le Bloc Québécois appuie l'Assemblée nationale qui a unanimement résolu de rapatrier d'Ottawa les cotisations des travailleurs, des travailleuses et des entreprises afin de mettre en place un programme québécois de congés parentaux généreux et accessible à tous.

## C.2 Le déclin démographique des régions

**30** Le territoire constitue un milieu de vie, de ressources naturelles et d'appartenance. Assez vaste et riche pour faire vivre les générations futures, le territoire de la nation québécoise doit être aménagé durablement, de façon à ce que le développement des communautés humaines d'aujourd'hui profite aux communautés humaines de demain.

**31** Le Québec est confronté à un défi de taille : certaines parties du territoire connaissent un important déclin démographique aggravé par l'exode des jeunes. Pour renverser cette tendance, les Québécoises et les Québécois devront faire le choix de la solidarité entre les régions, de l'harmonisation des relations avec les nations autochtones et de la régionalisation de l'immigration.

## C.3 La solidarité interrégionale

**32** Le Bloc Québécois considère que vivre hors des grands centres ne constitue pas un privilège, mais bien un droit. Les « régions ressources » contribuent pour une bonne part à la richesse collective de la nation québécoise. Les liens qui unissent toutes les

**« Vivre hors des grands centres ne constitue pas un privilège, mais bien un droit »**

régions du Québec prennent leur racine dans l'histoire, les relations familiales, commerciales et culturelles. Les premiers partenaires commerciaux des Québécoises et des Québécois, ce sont eux-mêmes. La plus grande clientèle touristique du Québec, ce sont les Québécoises et les Québécois. L'hydroélectricité, les ressources forestières, les ressources minières et les ressources en eau, l'agriculture ou le tourisme profitent aux Québécoises et aux Québécois.

**33** En retour, celles et ceux qui occupent le territoire, qui l'aménagent, qui en tirent les ressources et le protègent sont en droit de s'attendre à ce que les populations des grands centres et les gouvernements prennent en compte leur situation particulière et fassent preuve de solidarité.

**« Les réformes de l'assurance-emploi ont fait en sorte de priver les gens de ressources financières cruciales, ont exclu les jeunes, en plus de miner le développement des secteurs économiques saisonniers »**

**34** Le gouvernement libéral à Ottawa a choisi une autre voie. En matière de transport aérien, maritime, ferroviaire ou routier, les régions éloignées ont été privées des liens essentiels à un développement économique et humain dynamique. Les réformes de l'assurance-emploi ont fait en sorte de priver les gens de ressources financières cruciales, ont exclu les jeunes, en plus de miner le développement des secteurs économiques saisonniers. La gestion de la pêche par Ottawa a mené à un désastre. Les programmes de création d'emplois qui devaient soutenir les régions à taux de chômage élevés ont été détournés à des fins de patronage. Les incitatifs fiscaux qu'offre le gouvernement du Québec sont minés par la politique fiscale du gouvernement fédéral.

**35** Les coupures dans la fonction publique fédérale ont été draconiennes dans les régions. Les coupures dans les transferts en santé et en éducation ont privé certaines régions de ressources humaines et ont là encore miné des économies régionales pour lesquelles les services publics sont fondamentaux. Le CRTC, un organisme fédéral chargé d'assurer des services de téléphonie équitable pour tous et toutes, a échoué à assurer des services minimaux en région. Beaucoup de gens demeurent incapables de se brancher sur Internet ou d'avoir une ligne téléphonique privée.

**« Les décisions prises par le gouvernement fédéral contribuent à diviser le Québec selon une fracture socio-économique qui l'affaiblit »**

**36** Tout cela aura contribué à détériorer la qualité de vie de la population et à créer une spirale négative qui fait en sorte que certaines régions du Québec voient les jeunes quitter pour ne plus revenir. Les décisions prises par le gouvernement fédéral contribuent à diviser le Québec selon une fracture socio-économique qui l'affaiblit. Pourtant, les régions du Québec envoient chaque année des milliards de dollars à Ottawa. Cet argent, plutôt que de revenir sous forme de services publics, est gaspillé en patronage et en propagande.

**« L'exode des jeunes, suivi souvent par celui de leurs parents, est le problème prioritaire des régions éloignées »**

**37** L'exode des jeunes, suivi souvent par celui de leurs parents, est le problème prioritaire des régions éloignées. Cette tendance ne pourra être renversée que si des entreprises y voient le jour et des emplois de qualité y sont créés. Les Québécoises et les Québécois veulent vivre là où ils peuvent trouver une qualité de vie intéressante.

Le Bloc Québécois fait de cette question une priorité de son action politique, parlementaire et législative.

#### **C.4 Les relations avec les nations autochtones**

**38** Plusieurs nations autochtones du Québec et du Canada vivent dans des conditions socio-économiques inacceptables. Le chômage, les problèmes sociaux ou le suicide des jeunes sont omniprésents. La politique canadienne à l'égard des nations autochtones constitue un échec lamentable, qui coûte cher à tous et toutes et crée plus de problèmes qu'elle n'en résout.

**« Les nations autochtones doivent pouvoir se prendre en main et disposer des outils pour le faire »**

**39** Pour corriger cette situation, les nations autochtones doivent pouvoir se prendre en main et disposer des outils pour le faire. Le préalable à ce changement en profondeur est la reconnaissance des nations autochtones, ce que le gouvernement du Québec a déjà fait.

**40** Les négociations actuellement en cours doivent se poursuivre et les populations concernées doivent être informées, consultées et doivent participer tout au long de ces pourparlers. Le tout doit se conclure par la signature d'un traité définitif qui respectera les intérêts des communautés.

**41** Par ailleurs, les ressources naturelles et humaines d'une partie du territoire québécois sont inexploitées en raison de l'incertitude causée par le statut juridique du territoire et de ses ressources, notamment par l'interprétation qui est faite par les tribunaux des droits ancestraux. Au cours des dernières décennies, de longues batailles légales ont débouché sur l'inertie, l'absence de développement économique pour les autochtones comme pour les non-autochtones, tandis que la méfiance se développait de part et d'autre. Tout cela est stérile.

**« L'objectif qui doit être poursuivi est celui du développement économique et social durable des nations québécoise et autochtones »**

**42** Le Bloc Québécois appuiera toute démarche qui permettra de substituer le dialogue et les ententes politiques aux longues et stériles batailles devant les tribunaux. L'objectif qui doit être poursuivi est celui du développement économique et social durable des nations québécoise et autochtones, sur la base de l'unité plutôt que de la division. Tout cela devra se faire impérativement en informant et en consultant toutes les populations concernées. Le Bloc Québécois est convaincu que la démarche entreprise depuis quelques années par le gouvernement du Québec dans ses dialogues avec les Cris, les Inuits, les Naskapis et les Innus ne peut que renforcer la capacité du Québec à obtenir sa reconnaissance internationale comme pays souverain, respectueux des droits des nations autochtones sur son territoire.

**43** Le Bloc Québécois appuie l'entente de principe d'ordre général intervenue entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

**« Pour attirer plus d'immigrants dans toutes les régions du Québec, le Bloc Québécois considère que la souveraineté est clairement une nécessité »**

### **C.5 L'immigration**

**44** L'immigration constitue une source de richesse à tous points de vue. Or, même si le Québec a obtenu du Canada de cogérer cette compétence, trop d'outils lui manquent pour optimiser ses actions. Seuls les pays souverains sont en mesure, avec des moyens financiers suffisants, par le réseau des ambassades mais aussi par le contrôle de leur image de marque, de maximiser leur politique d'immigration. Le Québec est un pays francophone, dont le territoire est diversifié et les possibilités d'avenir sont immenses. Pour attirer plus d'immigrants dans toutes les régions du Québec, le Bloc Québécois considère que la souveraineté est clairement une nécessité.

# **D** LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

**« Accorder la priorité à l'être humain, notre plus grande richesse collective, c'est choisir le développement durable de la société »**

## **D.1 Une définition**

**45** Accorder la priorité à l'être humain, notre plus grande richesse collective, c'est choisir le développement durable de la société. Cela consiste à prendre des décisions qui permettent d'améliorer la qualité de vie de la population d'une génération à l'autre en agissant sur les éléments fondamentaux de notre vie collective. L'éducation, la santé, l'environnement, la sécurité et la bonne gouvernance constituent ces éléments fondamentaux.

**46** Le développement durable implique un rôle prépondérant de l'État. On ne peut imaginer, après les échecs du néolibéralisme et les récents scandales financiers, s'en remettre exclusivement au marché. Entre «le tout marché» et le «tout État», le modèle québécois a su évoluer vers une relation dynamique entre l'État, le marché et la société civile. Aucun ne doit imposer son hégémonie aux deux autres. L'État est désormais un partenaire responsable devant favoriser les solutions aux problèmes économiques et sociaux du Québec en fonction du bien commun et doit y contribuer solidairement, entre autres, par son rôle de régulation.

## **D.2 Le développement économique durable**

**47** Le développement économique, pour un, repose de plus en plus sur la capacité qu'a une société de former, de retenir et d'attirer les gens. L'économie du savoir repose de plus en plus sur les ressources humaines, par opposition aux ressources naturelles. Aussi, les sociétés les plus éduquées, avec une population en santé, en sécurité et qui offrent un environnement sain, seront celles qui arriveront le mieux à attirer et retenir les êtres humains et à leur offrir la meilleure qualité de vie possible. Un appareil d'État cohérent et intègre, un gouvernement honnête et transparent, constituent des conditions incontournables à l'atteinte de ce résultat.

**« Nous démontrerons notre volonté de favoriser la croissance économique tout en préservant notre patrimoine environnemental et naturel »**

**48** L'état de notre environnement est lié au rendement économique des États afin de favoriser le développement d'une société durable. Il nous faudra élaborer, dans l'avenir, des indicateurs de développement durable et de l'environnement. Le Bloc Québécois exigera du gouvernement canadien d'intégrer ces indicateurs environnementaux à ses prises de décision financières. Ainsi, nous démontrerons notre volonté de favoriser la croissance économique tout en préservant notre patrimoine environnemental et naturel.

## **D.3 L'éducation**

**49** La population québécoise est de plus en plus scolarisée. Des efforts financiers importants ont été consentis par la collectivité pour accroître l'accessibilité aux études

post-secondaires et ces efforts ont beaucoup rapporté, aussi bien au plan économique que pour la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.

**« L'effort financier du gouvernement du Canada pour l'éducation post-secondaire est à son plus bas niveau en trente ans »**

**50** Ces acquis sont menacés par le gouvernement canadien. À l'heure où l'éducation prend une importance grandissante pour permettre l'accroissement de la richesse, la santé et la qualité de vie, l'effort financier du gouvernement du Canada pour l'éducation post-secondaire est à son plus bas niveau en trente ans<sup>6</sup>. Cette situation fait suite aux coupures décrétées par Ottawa dans les transferts au Québec et aux provinces. Le Bloc Québécois considère que les impôts des Québécoises et des Québécois doivent servir leurs priorités. L'éducation est une de ces priorités.

#### **D.4 Bourses d'études**

**51** Alors que les mesures de soutien aux jeunes familles sont, de façon incohérente, assumées par le régime d'assurance-emploi, les étudiants et étudiantes ainsi que les personnes inaptes temporairement pour cause de maladie en sont trop souvent exclus. Le Bloc Québécois accordera une attention particulière aux conditions imposées par les organismes fédéraux. Pour ce qui est des familles, les spécialistes estiment qu'une présence des parents pendant les huit à neuf mois succédant l'accouchement est nécessaire au bon développement de l'enfant. Les étudiants, bénéficiaires d'une bourse d'études, qui ont besoin d'un congé pour cause de maternité ou de maladie, ne devraient pas être pénalisés par les organismes fédéraux tels le CRSH et le CRSNG.

#### **D.5 La sécurité**

**« Les Québécoises et les Québécois ont réussi à construire une des sociétés les moins violentes en Amérique du Nord »**

**52** Aucune société ne peut se développer dans un contexte où chacun craint pour sa sécurité physique ou matérielle. Assurer la sécurité constitue l'un des principaux devoirs des gouvernements. Un environnement social sécuritaire facilite le commerce, diminue les coûts reliés à la santé et à l'incarcération et assure une meilleure qualité de vie aux citoyens. Les Québécoises et les Québécois ont réussi à construire une des sociétés les moins violentes en Amérique du Nord. En 2000, il s'est commis deux fois moins de crimes violents au Québec qu'au Canada<sup>7</sup>, un pays pourtant paisible. De plus, les rassemblements populaires au cours des différents festivals sont caractérisés par une grande convivialité dénuée de violence, une caractéristique qui étonne parfois les visiteurs. Le Bloc Québécois constate que cela confère un avantage indéniable aux Québécoises et aux Québécois et entend travailler à maintenir et à améliorer cette situation.

**53** Ce résultat découle de toutes sortes de comportements et de particularités culturelles. Mais ce n'est certainement pas par un surcroît de répression que le

---

<sup>6</sup> *L'insuffisance du financement de plus en plus marquée : les dépenses publiques dans l'enseignement post-secondaire, 2000-2001*, Association des professeures et des professeurs d'universités du Canada.

<sup>7</sup> Statistique Canada

Québec est arrivé à ce résultat. Le Québec emprisonne moins et n'a pas plus de policiers que le reste de l'Amérique du Nord<sup>8</sup>. Deux particularités du Québec peuvent en partie expliquer cet environnement social sécuritaire : le modèle québécois d'intervention auprès des jeunes contrevenants et la solidarité québécoise.

**« Un Québec souverain reviendrait aux dispositions initiales de la Loi sur les jeunes contrevenants qui a si bien servi le Québec avant qu'Ottawa ne s'en mêle »**

**54** Le modèle québécois d'intervention est axé sur la réhabilitation dès le plus jeune âge. Un adolescent réhabilité à 14 ans pourra devenir un citoyen responsable et épargnera à la société de nombreux crimes coûteux qui auraient pu devenir le fait de ce contrevenant s'il avait été envoyé en prison plutôt que réhabilité. À cet égard, la *Loi sur les jeunes contrevenants* imposée par Ottawa contre l'avis unanime de l'Assemblée nationale constitue un autre pas en arrière. Un Québec souverain reviendrait aux dispositions initiales de la *Loi sur les jeunes contrevenants* qui a si bien servi le Québec avant qu'Ottawa ne s'en mêle.

**« Il doit y avoir un ajustement des règles de l'assurance-emploi afin d'assurer un revenu équitable aux personnes victimes des conséquences malheureuses du travail saisonnier »**

**55** Nous savons depuis longtemps que les sociétés les plus inégalitaires sont souvent les sociétés les plus violentes. Le Bloc Québécois interviendra de façon à diminuer l'écart entre les plus riches et les plus pauvres<sup>9</sup>. Lorsque dans une société, les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent, l'insécurité croît. En conséquence, le Bloc Québécois est d'avis que les impôts fédéraux doivent être réduits en ciblant les revenus moyens et non les revenus élevés. Il doit y avoir un ajustement des règles de l'assurance-emploi afin d'assurer un revenu équitable aux personnes victimes des conséquences malheureuses du travail saisonnier. Les transferts fédéraux doivent être augmentés pour les personnes ou les familles les plus démunies (prestations de vieillesse et supplément de revenu garanti, prestations aux personnes handicapées, prestations fiscales pour enfants, etc.).

## **D.6 La santé**

**« Ce que les Québécoises et les Québécois veulent, c'est que le fédéral se retire de la santé et laisse le Québec gérer son domaine »**

**56** Le gouvernement fédéral s'immisce de plus en plus dans le domaine de la santé en imposant les lois directrices et en utilisant à outrance le pouvoir de dépenser, tandis que la santé, à l'intérieur de la constitution actuelle, est de la compétence du Québec. Le gouvernement fédéral ne respecte même pas la constitution qu'il défend. Mais en plus de cela, il s'était engagé à défrayer 50% des coûts de la santé, alors qu'actuellement il ne finance que 14%. Ce que les Québécoises et les Québécois veulent, c'est que le fédéral se retire de la santé et laisse le Québec gérer son domaine, tout en lui donnant toutes les ressources financières nécessaires pour exercer sa compétence, en lui transférant les points d'impôts en conséquence.

**57** Les Québécoises et les Québécois comptent parmi les populations les plus en santé. Chacune et chacun a le droit de recevoir des soins de santé, nonobstant sa condition socio-économique. Il s'agit certainement d'un progrès remarquable en

<sup>8</sup> Statistique Canada

<sup>9</sup> Le Bloc Québécois demeure, en ce sens, un parti politique attaché à la social-démocratie

comparaison de l'époque où il fallait avoir les moyens financiers pour se faire soigner. Le Bloc Québécois considère que des services de santé accessibles seulement à ceux qui en ont les moyens constitueraient un recul considérable.

#### **D.7 Un système de santé québécois**

**« La hausse vertigineuse des coûts en santé ainsi que le besoin de réformer les systèmes de santé sont communs à la plupart des pays occidentaux et à l'ensemble des provinces canadiennes »**

**« Le Bloc Québécois souhaite que les Québécoises et les Québécois décident seuls du type de système de santé le mieux à même de les servir »**

**58** Le système de santé québécois a été bâti au cours des ans selon les besoins et les valeurs des Québécoises et des Québécois. La hausse vertigineuse des coûts en santé ainsi que le besoin de réformer les systèmes de santé sont communs à la plupart des pays occidentaux et à l'ensemble des provinces canadiennes. Le Bloc Québécois considère que chacun devra trouver les solutions particulières à ses problèmes particuliers. Le système de santé québécois est l'œuvre de plusieurs générations de Québécoises et de Québécois qui ont cru aux valeurs d'égalité entre les individus, à l'accès à un régime public de qualité, tant pour les soins généraux que pour les services spécialisés et ce, de la naissance aux derniers moments de la vie. Ces valeurs demeurent d'actualité. En ce sens, en accord avec l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale, le Bloc Québécois souhaite que les Québécoises et les Québécois décident seuls du type de système de santé le mieux à même de les servir.

**59** Le Bloc Québécois est d'avis que le système de santé du Québec est unique par l'importance des services de première ligne, l'assurance médicaments et le réseau des CLSC, pour ne nommer que quelques exemples.

**60** Le Bloc Québécois n'acceptera jamais que le gouvernement fédéral impose des normes nationales au Québec pour avoir accès à un financement additionnel en provenance d'Ottawa.

**61** Le Bloc Québécois rappellera que le gouvernement du Québec s'est doté de nombreux mécanismes de reddition de comptes en santé, en plus de la période des questions et des élections générales. Par exemple :

- les règles usuelles de confection des rapports annuels des régies régionales et des établissements de santé;
- la publication du rapport de la protectrice des usagers sur les plaintes qui sont formulées à l'encontre des établissements;
- la publication des bulletins de santé des établissements et les contrats de performance sur trois ans entre le MSSS et ses composantes.

#### **D.8 Le contrôle des coûts de la santé : la prévention**

**62** Le Québec a fait des efforts importants au cours des dernières années pour contrôler la hausse des coûts en matière de santé. Des efforts importants restent à faire, notamment au niveau de la prévention. L'éducation, qui procure un meilleur niveau de vie à la population, contribue à diminuer les coûts. Une politique familiale

**« Un environnement sain contribue à assurer une meilleure santé à la population et donc à diminuer les coûts du système de santé »**

**« Les Québécoises et les Québécois, qui envoient 50% de leurs impôts à Ottawa, voient le gouvernement canadien ne contribuer qu'à hauteur de 14% aux coûts des services de santé. Le Bloc Québécois dénonce cette situation depuis des années »**

**« Le Bloc Québécois réclame la création d'une caisse autonome de l'assurance-emploi gérée uniquement par les travailleurs et les employeurs »**

**« Un environnement sain améliore la qualité de vie, diminue les coûts reliés à la santé et constitue de ce fait un avantage économique et social pour le Québec »**

qui permet à tous les enfants de connaître un bon départ dans la vie contribue également à contrôler les coûts. Enfin, un environnement sain contribue à assurer une meilleure santé à la population et donc à diminuer les coûts du système de santé. Le Bloc Québécois considère que si le gouvernement du Canada veut contribuer au contrôle des coûts en santé, il serait bien avisé de rétablir ses paiements de transfert aux provinces en matière d'éducation, de permettre au gouvernement du Québec de créer son programme de congés parentaux et de ratifier au plus vite le Protocole de Kyoto.

#### **D.9 Le déséquilibre fiscal**

**63** Si le contrôle des coûts est important, les coupures draconiennes imposées par le gouvernement du Canada dans les transferts aux provinces destinés à la santé ont sérieusement ébranlé le système et imposent désormais un effort budgétaire intenable pour le gouvernement du Québec. Les Québécoises et les Québécois, qui envoient 50% de leurs impôts à Ottawa, voient le gouvernement canadien ne contribuer qu'à hauteur de 14% aux coûts des services de santé. Le Bloc Québécois dénonce cette situation depuis des années. Désormais, le problème a pris une telle ampleur que le Bloc Québécois, en accord avec l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale, exige un transfert fiscal massif d'Ottawa vers Québec pour corriger le déséquilibre fiscal entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

#### **D.10 La qualité du travail et la sécurité d'emploi**

**64** Étant donné que le gouvernement fédéral et Paul Martin en tête à titre de ministre des Finances, ont avoué récemment avoir utilisé les surplus de la caisse de l'assurance-emploi pour éponger le déficit fédéral, le Bloc Québécois réclame la création d'une caisse autonome de l'assurance-emploi gérée uniquement par les travailleurs et les employeurs qui pourrait bonifier les coupures actuelles du régime qui pénalisent les femmes, les travailleurs saisonniers et les personnes âgées. Par ailleurs, étant donné la violence que provoque la présence de briseurs de grève dans les conflits de travail, le Bloc Québécois réclame des amendements au Code canadien du travail afin d'interdire l'utilisation de briseurs de grève dans les entreprises de juridiction fédérale. Ainsi, ces travailleuses et travailleurs pourront bénéficier des mêmes protections telles qu'on les retrouve dans le Code du travail du Québec et ce, depuis 1977.

#### **D.11 Un environnement sain**

**65** Le territoire québécois, malgré des problèmes environnementaux sérieux, demeure un des endroits où l'environnement est le mieux préservé. Un environnement sain améliore la qualité de vie, diminue les coûts reliés à la santé et constitue de ce fait un avantage économique et social pour le Québec. Le Bloc Québécois est d'avis qu'il faut développer cet avantage comparatif et il interviendra à Ottawa, notamment pour protéger le fleuve Saint-Laurent et les réserves d'eau potable du Québec.

**« La question de la biodiversité, par son lien étroit avec le dossier des OGM, doit être l'une de nos préoccupations dans les mois et les années à venir »**

L'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la chaîne alimentaire écologique doit être contrôlée. Pour l'instant, nous ignorons les effets à long terme de la consommation d'aliments génétiquement modifiés. Les consommateurs et consommatrices ont le droit de savoir ce que contient la nourriture qu'ils consomment. L'information et l'étiquetage relatifs aux produits devraient être obligatoires. La question de la biodiversité, par son lien étroit avec le dossier des OGM, doit être l'une de nos préoccupations dans les mois et les années à venir. Bien qu'ayant signé et ratifié la Convention sur la biodiversité en 1992, le gouvernement fédéral refuse aujourd'hui de faire de même pour le protocole sur la biosécurité qui en découle. Le Bloc Québécois souhaite que le gouvernement fédéral ratifie le protocole de Cartagène sur la biosécurité. De fait, nous tenons à ce que le principe de précaution soit endossé par le gouvernement canadien en ce qui a trait aux organismes vivants modifiés et à ce que l'étiquetage soit obligatoire dans les plus brefs délais afin de pouvoir fournir toute l'information nécessaire aux pays avec lesquels nous commerçons. De plus, il est nécessaire que cette question soit mieux intégrée dans les discussions commerciales du Canada.

**66** Plusieurs études récentes tendent à démontrer un lien entre la dégradation de l'environnement et celui de la santé humaine. Le taux de morbidité relié à la pollution oscille entre 2% et 6% pour les pays de l'OCDE. Les alertes au smog se multiplient à Montréal et atteignent aussi Québec. Les poissons de nos lacs et rivières sont contaminés par des substances toxiques comme le mercure ou les BPC. Les populations les plus pauvres sont souvent les plus exposées à un environnement pollué et l'information sur les risques pour la santé humaine n'est pas toujours adéquate. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, nous devons nous assurer que les organismes fédéraux tels que Santé Canada et Environnement Canada prennent les mesures nécessaires pour protéger la santé dans les plus brefs délais.

#### **D.12 Les changements climatiques et le développement économique**

**67** Les changements climatiques constituent un des plus grands défis auquel fera face la population mondiale au 21<sup>e</sup> siècle. Le Québec et le Canada, des pays nordiques, seront affectés avec plus d'intensité. Sécheresses, inondations, smog et nouvelles maladies sont autant de menaces qui pèsent sur l'humanité. À l'échelle internationale, il s'agit d'un problème urgent à régler et seul un changement radical de notre modèle de développement permettra de renverser la situation. Le Bloc Québécois considère que la réduction des émissions de gaz à effets de serre doit être une priorité.

#### **D.13 La ratification du Protocole de Kyoto**

**68** Le Protocole de Kyoto représente une occasion d'action unique à l'échelle internationale, nationale et individuelle. À l'heure actuelle, des intérêts particuliers et notamment les conglomérats pétroliers tentent de bloquer la ratification de cet accord

**« La réduction des émissions de gaz à effets de serre doit être une priorité »**

international au Canada et aux États-Unis. Ils justifient leur opposition en affirmant que le Protocole de Kyoto ralentira la croissance économique.

**69** Pourtant, toutes les études sérieuses démontrent que les coûts de l'inaction sont de beaucoup supérieurs aux coûts de l'action. Les dégâts environnementaux liés aux changements climatiques nuisent déjà à l'industrie agricole, à l'industrie des assurances, à l'approvisionnement en eau potable et génèrent des coûts énormes en santé.

**« Les formes d'énergie propre, l'hydroélectricité ou l'éolien, deviendront encore plus compétitives. Cet avantage comparatif se répercutera dans toute l'économie »**

**70** De plus, toutes les études montrent que la ratification du Protocole de Kyoto permettrait au Québec d'augmenter sa croissance économique. Les coûts des énergies non renouvelables comme le pétrole, le gaz naturel ou le charbon augmenteront avec la ratification du Protocole de Kyoto. À l'inverse, les formes d'énergie propre, l'hydroélectricité ou l'éolien, deviendront encore plus compétitives. Cet avantage comparatif se répercutera dans toute l'économie. Or, le Québec est un chef de file mondial dans la production d'énergie propre.

**71** Le Bloc Québécois fera la promotion de l'idée d'imposer une taxe aux utilisateurs de ces énergies afin que le Québec et les provinces du Canada possèdent les ressources nécessaires à aider les compagnies industrielles à réduire cette pollution. Le Bloc Québécois veillera à ce que l'augmentation des prix des énergies non renouvelables ne favorise aucunement l'enrichissement de leurs producteurs.

**72** Le développement d'une industrie éolienne dans l'Est du Québec pourrait constituer la clé d'un redémarrage économique pour la Gaspésie et la Côte-Nord. Le Bloc Québécois a calculé qu'un investissement du gouvernement fédéral dans l'industrie éolienne équivalant à ce qui a été consacré à l'industrie pétrolière (Hibernia) à Terre-Neuve permettrait la création de 15 000 emplois<sup>10</sup>.

**73** L'industrie de la fabrication de l'aluminium pourrait permettre à plusieurs régions du Québec, notamment à la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-St-Jean, de connaître un nouvel essor économique et une création d'emplois sans précédent. L'aluminium a le double avantage d'être un matériau léger et d'être produit à l'aide de l'hydroélectricité, une forme d'énergie renouvelable.

**« Le développement économique durable passe par une prise en compte de l'environnement »**

**74** Cela montre bien que, dorénavant, le développement économique durable passe par une prise en compte de l'environnement. Le Bloc Québécois, en accord avec une résolution unanime de l'Assemblée nationale, fera de la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada une priorité.

<sup>10</sup> Une étude du service de recherche du Bloc Québécois est disponible sur cette question.

#### **D.14 La mise en œuvre du Protocole de Kyoto**

**75** Depuis trente ans, le Canada a versé 66 milliards de dollars en subventions directes à l'industrie pétrolière, gazière et houillère, des formes d'énergie directement responsables des changements climatiques. Cela signifie que les contribuables québécois ont versé 27 000\$ chacun à l'industrie des hydrocarbures. L'Ouest canadien et Terre-Neuve avec leur production pétrolière, les Maritimes avec la production de gaz naturel, l'Ontario avec ses centrales au charbon, ses raffineries et ses centrales nucléaires, ont toutes profité de ces subventions et de la création de centaines de milliers d'emplois pour s'enrichir. À l'inverse, le développement hydroélectrique québécois – une forme d'énergie propre – n'a bénéficié d'aucune subvention fédérale.

**« La seule façon efficace de promouvoir le développement durable, c'est de faire en sorte que ce soit payant de produire sans dommages environnementaux et, à l'inverse, coûteux de produire en dégradant l'environnement »**

**76** Lors de la mise en œuvre du *Protocole de Kyoto* au Canada, il faudra s'assurer que les Québécoises et les Québécois ne paient pas une deuxième fois pour soutenir l'industrie pétrolière de l'Alberta ou les centrales au charbon de l'Ontario. Le Bloc Québécois s'assurera que la mise en œuvre du *Protocole de Kyoto* soit encadrée par le principe du pollueur-payeur. La seule façon efficace de promouvoir le développement durable, c'est de faire en sorte que ce soit payant de produire sans dommages environnementaux et, à l'inverse, coûteux de produire en dégradant l'environnement.

**77** Préoccupation majeure, l'automobile est la principale source d'émissions de gaz à effets de serre au Québec. À cet effet, le Bloc Québécois s'engage à promouvoir les modes de transport moins polluants et va s'assurer que le gouvernement fédéral y contribue financièrement : TGV, transports en commun, tramways, automobiles électriques, etc.

#### **D.15 L'éthique et l'intégrité dans la gestion des affaires publiques**

**« Les Québécoises et les Québécois acceptent de payer des impôts et des taxes à Québec et à Ottawa pour, en retour, recevoir des services. Ce pacte social, vieux comme le monde, ne peut tenir qu'à la condition que les gouvernements gèrent cet argent avec probité et équité »**

**78** Les Québécoises et les Québécois acceptent de payer des impôts et des taxes à Québec et à Ottawa pour, en retour, recevoir des services. Ce pacte social, vieux comme le monde, ne peut tenir qu'à la condition que les gouvernements gèrent cet argent avec probité et équité.

**79** Ainsi depuis la création du Bureau d'information du Canada (BIC) après le référendum, les fonds publics fédéraux ont été utilisés sans gêne et sans scrupules à des fins de propagande au Québec tout en enrichissant un cercle restreint d'amis sûrs. Le Bloc Québécois entend continuer sa lutte contre ces pratiques perverses et déshonorantes pour la démocratie.

**80** Les échappatoires fiscales, qui bénéficient surtout aux mieux nantis, pénalisent les contribuables de la classe moyenne en leur imposant un fardeau fiscal plus lourd. Le Bloc Québécois a proposé depuis 1994 de réformer la fiscalité fédérale afin de la rendre plus équitable. La complicité du gouvernement fédéral à l'égard de ceux et

celles qui profitent des paradis fiscaux pour échapper à leurs obligations doit être condamnée. Le Bloc Québécois considère qu'il est plus que temps de mettre fin à ces pratiques.

**81** D'autre part, l'État a un rôle à jouer dans l'encadrement du marché. Les derniers mois ont démontré que la criminalité économique pouvait causer de sérieux ravages dans la société. Des citoyens peuvent perdre les économies de toute une vie de même que leur emploi à la suite de malversations de certains dirigeants d'entreprise. Ce genre de comportements doit être sanctionné.

## E UNE MONDIALISATION MAL ENGAGÉE

**« En tout temps, la mondialisation doit être guidée par la prééminence du bien commun sur les intérêts particuliers »**

**82** Le Bloc Québécois est favorable à l'ouverture des marchés. L'ALÉNA a favorisé le commerce nord-américain et aura permis de créer des millions d'emplois au Québec, au Canada, aux États-Unis et au Mexique, mais à condition de créer des mécanismes de redistribution de la richesse. Ce n'est donc pas l'ouverture des marchés qui crée la pauvreté, mais plutôt l'absence de mécanismes de redistribution de la richesse. Le Bloc Québécois est également favorable à la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), mais pas à n'importe quel prix, ainsi que d'un mécanisme d'évaluation régulière de l'ensemble de ses impacts. En tout temps, la mondialisation doit être guidée par la prééminence du bien commun sur les intérêts particuliers.

**83** La mondialisation est mal engagée. L'écart entre les pays riches et les pays pauvres s'accroît sans cesse tandis qu'à l'intérieur de plusieurs pays le même phénomène de partage inégal de la richesse se produit. L'environnement de la planète se détériore à un rythme accéléré, conduisant à la désertification, la déforestation, la raréfaction de l'accès à l'eau potable et la pollution de l'air dans des proportions gigantesques. Tout cela engendre des famines, provoque des conflits armés et l'exode de millions de désespérés. Il est plus que temps d'inverser le cours des choses.

**« L'abandon des tarifs commerciaux imposés aux pays en développement doit s'accompagner d'une politique de soutien de la part des pays riches et des institutions financières internationales »**

**84** L'abandon des tarifs commerciaux imposés aux pays en développement doit s'accompagner d'une politique de soutien de la part des pays riches et des institutions financières internationales. Le Bloc Québécois propose, en préalable à la conclusion de la ZLÉA et en accord avec le gouvernement du Mexique, la constitution d'un Fonds social des Amériques destiné à soutenir les régions des Amériques, y compris de l'Amérique du Nord, qui éprouvent des difficultés d'ajustement ou qui en subissent les contrecoups. Ce Fonds serait également destiné à soutenir les régions les plus pauvres, notamment par le biais de l'éducation. Une telle mesure, en plus de soutenir le développement et de réduire la pauvreté, permettrait l'ouverture de nouveaux marchés.

**85** En principe, aucune raison ne permet de penser que le libre-échange – l'élimination des barrières tarifaires – nuit à la protection de l'environnement. Pourtant, le Chapitre 11 de l'ALÉNA – destiné à la protection des investissements – permet à des intérêts particuliers (les entreprises privées) de poursuivre en justice un gouvernement qui prend des mesures d'intérêt public, comme par exemple des législations destinées à protéger la santé publique et l'environnement. Le rejet de l'Accord multilatéral sur les investissements (l'AMI) était justement motivé par ce type d'arrangement. Le Bloc Québécois propose de modifier le Chapitre 11 de l'ALÉNA de façon à ce que les gouvernements puissent légiférer pour le bien commun. Le Bloc Québécois s'opposera à ce que la ZLÉA contienne des mesures qui permettraient à

des intérêts particuliers de s'opposer légalement au bien commun. Le bien commun doit primer sur les intérêts particuliers.

**86** Certains accords commerciaux comme l'ALÉNA prévoient que les différends commerciaux soient arbitrés par des tribunaux spécialement constitués dont les délibérations sont secrètes, de façon à protéger les renseignements confidentiels des entreprises privées. Le Bloc Québécois considère que les délibérations des tribunaux commerciaux doivent être publiques et transparentes.

**« L'éducation, la santé, les programmes sociaux et la culture ne sont pas des marchandises »**

**87** L'éducation, la santé, les programmes sociaux et la culture ne sont pas des marchandises ou des secteurs commerciaux comme les autres. Le Bloc Québécois refuse que ces secteurs fassent l'objet d'accords commerciaux qui limiteraient la capacité des Québécoises et des Québécois à se développer à l'aide d'outils collectifs.

**88** Les accords commerciaux comme l'ALÉNA ou les accords conclus à l'OMC sont lourds de conséquences pour les citoyens et les affectent dans leur vie quotidienne. Il est inadmissible que de tels accords soient conclus sans l'approbation des représentants élus de la population réunis en Parlement. Le Bloc Québécois insiste pour que les accords commerciaux soient approuvés ou rejetés par la Chambre des communes et l'Assemblée nationale. Pour favoriser un débat démocratique et transparent, la position canadienne lors de ces négociations devrait être rendue publique.

**« Le Bloc Québécois trouve inadmissible que le gouvernement du Québec soit absent des forums internationaux où se discute l'avenir des Québécoises et des Québécois »**

**89** La nation québécoise a des valeurs et des intérêts qui lui sont propres. En accord avec les élus unanimes de l'Assemblée nationale, le Bloc Québécois trouve inadmissible que le gouvernement du Québec soit absent des forums internationaux où se discute l'avenir des Québécoises et des Québécois. Le Bloc Québécois entend demander au gouvernement du Canada qu'il fasse une place au gouvernement du Québec aux tables de négociation à chaque fois que ses compétences sont en jeu.

**90** Vu la précarité de la condition des femmes et des personnes démunies face à la mondialisation, le Bloc Québécois doit s'assurer que les intérêts des femmes seront exprimés aux tables de négociation mondiales

**« Les conflits du bois d'œuvre et du lait démontrent clairement que le gouvernement du Canada n'a pas su faire respecter ces règles. Le Canada n'a pas pris ses responsabilités »**

**91** Les accords commerciaux comportent des centaines de pages qui édictent les règles du jeu. Ces règles ne seront respectées par nos partenaires que si le gouvernement les fait respecter lui-même. Les conflits du bois d'œuvre et du lait démontrent clairement que le gouvernement du Canada n'a pas su faire respecter ces règles. Le Canada n'a pas pris ses responsabilités. Le Bloc Québécois entend talonner le gouvernement du Canada afin qu'il prenne ses responsabilités dans ce domaine.

**92** Chaque année, plus de 35 milliards de dollars sortent du Canada pour aboutir

**« Le Bloc Québécois entend dénoncer les accords fiscaux entre le Canada et les paradis fiscaux »**

dans les paradis fiscaux. Il est inadmissible que le gouvernement du Canada encourage ces pratiques qui menacent l'assiette fiscale des contribuables québécois et canadiens. Les paradis fiscaux ne servent que les intérêts de ceux qui veulent échapper à l'impôt, blanchir des capitaux ou financer des activités criminelles ou terroristes. Le Bloc Québécois entend dénoncer les accords fiscaux entre le Canada et les paradis fiscaux.

**93** Les institutions financières internationales, en particulier le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), sont dirigées par les ministres des Finances des pays occidentaux, dont le Canada. Depuis plusieurs années, les interventions de ces institutions auprès des pays en voie de développement ont contribué à l'instabilité et à l'appauvrissement des populations plutôt qu'à leur développement. L'aide accordée a été liée à des réformes dites d'ajustement structurel qui ont considérablement réduit la capacité des États à jouer leur rôle en éducation, en santé et en régulation du marché<sup>11</sup>.

**94** Le Bloc Québécois considère que cette politique a échoué et qu'il est de la responsabilité du Canada d'intervenir pour modifier la politique du FMI et de la BM. Plutôt que de favoriser l'instabilité et l'impuissance étatique, ces institutions ont le devoir de favoriser l'État de droit et la transparence. Le Bloc Québécois considère que le ministre des Finances du Canada a le devoir d'exposer publiquement la position que défend le Canada auprès de ces institutions internationales.

**« Le soutien de l'État est essentiel à l'essor culturel »**

**95** La diversité culturelle représente une richesse inestimable pour l'humanité. La littérature, le cinéma, les arts visuels et les arts de la scène sont plus que de simples industries. La culture québécoise contribue à la construction de notre identité, à notre bonheur et à notre richesse. Le soutien de l'État est essentiel à l'essor culturel. C'est la raison pour laquelle la culture ne doit pas être considérée comme une simple marchandise. Le Bloc Québécois soutient la volonté affichée du Canada et du Québec de créer un instrument international qui aura pour objectif de favoriser la diversité culturelle.

---

<sup>11</sup> Ces critiques sont entre autres inspirées de l'ouvrage du prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, intitulé « La grande désillusion », Fayard, 2001.

## **F** LES RELATIONS INTERNATIONALES

**96** Les attentats tragiques du 11 septembre ont bouleversé les Québécoises et les Québécois comme les Canadiennes et les Canadiens. À la suite de ces événements, des questions fondamentales comme l'équilibre entre la sécurité et la liberté ont été soulevées au Canada comme ailleurs. C'est dans des moments comme ceux-ci que nous pouvons reconnaître les gouvernements qui font preuve de leadership. Le gouvernement fédéral, à cette occasion, aura encore une fois déçu.

**« La qualité de nos libertés constitue la meilleure arme contre le terrorisme »**

**97** Le Bloc Québécois est d'avis que la restriction des libertés fondamentales ne peut constituer une réponse au terrorisme. Le Bloc Québécois s'oppose à ce que le gouvernement du Canada profite du contexte du 11 septembre pour restreindre les libertés fondamentales des Québécoises et des Québécois sans de solides garanties. Les mesures proposées par le gouvernement libéral au lendemain du 11 septembre ont démontré un déséquilibre marqué en faveur de la sécurité au détriment de la liberté. La qualité de nos libertés constitue la meilleure arme contre le terrorisme.

**« Le Bloc Québécois entend exiger du Canada qu'il préconise une politique étrangère qui s'appuie sur la défense des droits de la personne et des peuples »**

**98** De même, le gouvernement fédéral a engagé une série de dépenses considérables dans la défense. Il est irresponsable d'engager de fortes sommes dans ce secteur alors que le rôle de l'armée dans la politique étrangère canadienne n'est toujours pas déterminé. Pire encore, à part l'objectif de l'unité canadienne qui nuit au Québec, la politique étrangère canadienne elle-même baigne dans un flou stratégique inquiétant. Le Bloc Québécois considère que toute dépense supplémentaire dans le domaine de la défense devra être précédée d'une réflexion et d'un débat sur le rôle qu'entend jouer le Canada sur la scène internationale. Le Bloc Québécois entend exiger du Canada qu'il préconise une politique étrangère qui s'appuie sur la défense des droits de la personne et des peuples et sur un rôle international axé sur la résolution des conflits, le maintien de la paix et la protection de l'environnement.

**99** La fluidité de la frontière canado-américaine a été lourdement affectée à la suite des attentats du 11 septembre. Il est devenu nécessaire d'assurer les échanges tout en construisant un périmètre de sécurité en Amérique du Nord. Cet objectif de fluidité à l'intérieur et de sécurité au pourtour doit cependant être poursuivi en respectant les conventions internationales sur les réfugiés. L'empressement du gouvernement fédéral à s'aligner sur la politique américaine est inquiétant. La façon d'appliquer la notion de « pays tiers sûr » inquiète tout particulièrement le Bloc Québécois.

**100** Si rien ni personne ne pourra jamais justifier l'utilisation du terrorisme, la pauvreté, la tyrannie, l'injustice et l'ignorance n'en forment pas moins un terreau fertile pour le développement du terrorisme et, plus généralement, de la violence. À l'inverse, l'éducation, le partage de la richesse et la démocratie constituent des armes

**« L'éducation, le partage de la richesse et la démocratie constituent des armes d'une grande efficacité pour lutter contre le terrorisme »**

d'une grande efficacité pour lutter contre le terrorisme. Favorable aux principes de solidarité internationale, le Bloc Québécois continuera de soutenir un accroissement notable de l'aide étrangère du Canada aux pays en développement.

**101** La coopération internationale, un domaine où les Québécoises et les Québécois ont développé une grande expertise, devrait être orientée vers l'éducation, la santé publique, les pratiques de développement durable et la bonne gouvernance.

### **F.1 Diversité linguistique**

**102** La diversité linguistique est fondamentale pour la richesse de l'humanité. Or, dans bon nombre d'organisations internationales le statut officiel et égalitaire du français vis-à-vis l'anglais est menacé, voire même absent, surtout dans les organismes techniques et dans les organismes de normalisation (Commission électrotechnique internationale, Union internationale des télécommunications, Commission internationale de l'énergie atomique), mais aussi dans les organismes politiques et diplomatiques (ONU - OMC). Le Bloc Québécois entend talonner le gouvernement fédéral afin qu'il fasse respecter le droit des francophones à s'exprimer en français et à recevoir les documents officiels en français dans les organismes internationaux

### **F.2 Les interventions militaires**

**103** Depuis la fin de la guerre froide, la communauté internationale intervient de plus en plus fréquemment militairement. La Guerre du Golfe et les interventions en Somalie et au Kosovo en sont des exemples. Aussi, le Bloc Québécois ne soutiendra que les interventions militaires qui s'inscriront dans le cadre suivant, qui repose sur le droit international et le devoir d'intervention humanitaire :

- les interventions qui constituent des cas de stricte légitime défense, par exemple l'intervention pour libérer le Koweït en 1990-1991;
- les interventions qui visent à contrer une menace à la sécurité internationale telles que reconnues par le Conseil de sécurité de l'ONU;
- les interventions qui visent à mettre fin à une menace de génocide, un génocide ou à une crise humanitaire grave.

De plus, le Bloc Québécois insiste pour que le Parlement se prononce par un vote avant l'envoi des troupes à l'étranger.

### **F.3 La monnaie**

**104** Depuis l'entrée en vigueur de l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'économie québécoise est davantage intégrée à l'économie américaine qu'à l'économie canadienne.

**« La faible valeur du dollar canadien peut favoriser certaines industries à court terme, mais nuit à leur capacité d'acheter de nouvelles technologies aux États-Unis et donc à leur compétitivité »**

**« Un Institut monétaire des Amériques qui aurait pour fonction de préparer la venue d'une monnaie commune devient plus que jamais une nécessité »**

**105** Pourtant, le Québec fait toujours partie de la zone monétaire canadienne, avec une monnaie dont les fluctuations reposent plus sur les ressources naturelles de l'Alberta ou de la Saskatchewan que sur l'économie québécoise. Autre désavantage, les entrepreneurs québécois fonctionnent avec une monnaie – le dollar canadien – qui est très instable. Cette instabilité sert bien les provinces de l'Ouest dont l'économie repose sur les matières premières, car les fluctuations du dollar canadien suivent le cours de ces matières premières. De façon générale, cette instabilité nuit au Québec<sup>12</sup>.

**106** La faible valeur du dollar canadien peut favoriser certaines industries à court terme, mais nuit à leur capacité d'acheter de nouvelles technologies aux États-Unis et donc à leur compétitivité. L'exemple de l'industrie des pâtes et papiers qui a longtemps retardé sa modernisation illustre bien ce problème.

**107** Le Bloc Québécois croit qu'il sera à l'avantage du Québec d'adopter une monnaie commune des Amériques, tôt ou tard. Aussi, un Institut monétaire des Amériques qui aurait pour fonction de préparer la venue d'une monnaie commune devient plus que jamais une nécessité.

**108** Cet organisme international aurait comme mandat d'étudier :

- les expériences antérieures, comme la venue d'une monnaie unique en Europe;
- les conditions préalables à un changement de monnaie harmonieux;
- les mécanismes permettant d'atténuer les impacts négatifs sur certains secteurs économiques;
- le type de monnaie unique, y compris la possibilité d'adopter le dollar américain;
- les cas de certains pays d'Amérique latine.

<sup>12</sup> L'instabilité du dollar canadien nuit à la planification financière des entreprises québécoises

## G LES PRIORITÉS DU BLOC QUÉBÉCOIS

**109** Dans une démocratie, les divergences d'opinion sont non seulement inévitables, mais souhaitables et nécessaires. Cependant, les opinions peuvent parfois converger en un consensus très large, et c'est souvent le cas au Québec.

**110** Dans «dans tous les pays démocratiques », lorsque la très grande majorité de la population s'unit autour d'un choix de société, ses représentants élus entérinent ce choix et la question est réglée et prise en charge par les institutions gouvernementales. Le gouvernement du Canada fait fi de ces consensus québécois.

**« Les refus répétés du gouvernement du Canada d'accepter les résolutions unanimes de l'Assemblée nationale sont injustifiés et condamnables »**

**111** Les Québécoises et les Québécois forment une nation. Le Bloc Québécois considère que, de ce fait, même dans le cadre fédéral canadien, les refus répétés du gouvernement du Canada d'accepter les résolutions unanimes de l'Assemblée nationale sont injustifiés et condamnables. Ils sont suffisants pour convaincre les Québécoises et les Québécois que leur avenir n'est pas dans le cadre du fédéralisme canadien qui se bâtit à partir des aspirations et des valeurs des Canadiens et non de la société québécoise. En conséquence, la priorité du Bloc Québécois est de contribuer à la relance du débat sur la souveraineté du Québec, sa faisabilité, sa nécessité, son urgence.

**112** Le Bloc Québécois se fait un devoir de véhiculer les priorités des Québécoises et des Québécois au sein du Parlement canadien.

- a** Démontrer les coûts du cadre fédéral canadien, notamment par le processus d'édification d'une nation canadienne dit en anglais : «nation building».
- b** Illustrer la nécessité de la souveraineté et les bénéfices qu'elle apportera.
- c** Exiger la correction du déséquilibre fiscal.
- d** S'assurer de la mise en oeuvre du *Protocole de Kyoto* de façon équitable pour le Québec à partir du principe «pollueur-payeur» et du recycleur-payé face aux attaques du reste du Canada.
- e** Promouvoir la création d'emplois dans les régions, notamment à partir des énergies hydroélectrique et éolienne, de l'industrie de l'aluminium ainsi que la deuxième et la troisième transformation dans l'industrie forestière, minière et agricole.
- f** Le Bloc Québécois doit faire connaître à toutes les Québécoises et à

tous les Québécois que le fédéral perçoit près de un milliard de dollars par année en taxe d'accise sur le pétrole auprès du Québec et qu'il en retourne seulement 100 millions de dollars. Le Bloc Québécois doit continuer de faire des pressions sur le gouvernement fédéral et exiger des infrastructures de transport convenables sur tout le territoire du Québec.

- g** Réclamer une réforme de la *Loi sur l'assurance-emploi* afin de soutenir les travailleuses et travailleurs, notamment dans les secteurs économiques et saisonniers et pour les travailleuses et travailleurs autonomes.
- h** Exiger d'Ottawa qu'il remette au Québec les fonds qu'il utilise pour son programme de congés parentaux de façon à ce que le Québec puisse développer lui-même sa politique familiale comportant des congés parentaux plus accessibles et plus généreux ou un programme québécois d'allocation familiale qui tienne compte des coûts de la prise en charge des enfants.
- i** Exiger la présence du Québec au sein des forums internationaux.
- j** Arriver à une entente avec les nations autochtones de façon à ce qu'elles soient en mesure de se prendre en main et qu'il devienne possible, par la suite, de développer de façon durable les immenses ressources du territoire québécois.
- k** Promouvoir et préparer l'adoption, par le Québec, d'une monnaie commune des Amériques.
- l** Favoriser la mise en place de mesures visant à améliorer les conditions d'exercice de la citoyenneté des différentes composantes de la société québécoise.
- m** Exiger qu'Ottawa harmonise avec le Québec son retrait préventif pour les femmes enceintes et allaitantes pour protéger la santé des mères et de leur enfant.
- n** Exiger d'Ottawa qu'il mette fin aux pratiques discriminatoires envers les jeunes en éliminant les clauses de disparité de traitement.
- o** S'assurer de la protection de la gestion de l'offre lors des négociations au sein de l'OMC, notamment en ce qui concerne les productions laitière, avicole et ovipare.
- p** Défendre et promouvoir les délégations du Québec dans le monde.